



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 31 janvier 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 5 février 2003

**MARCHE 2001-15 - FOURNITURES DE SIGNALISATION  
ROUTIERE VERTICALE AVENANT N° 1 - MODIFICATION  
DE LA RAISON SOCIALE DU TITULAIRE**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Jannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

**Secrétaire de séance :**

Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Voirie Circulation Sécurité Routière****MARCHE 2001-15 - FOURNITURES DE SIGNALISATION  
ROUTIERE VERTICALE AVENANT N° 1 - MODIFICATION  
DE LA RAISON SOCIALE DU TITULAIRE**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames, Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Lors d'un appel d'offres ouvert, la société Signaux Girod a été désignée attributaire du marché pour la fourniture de matériel de signalisation routière verticale. Le marché lui a été notifié le 3 Avril 2001.

Dans le cadre de sa politique de service et de proximité, la société Signaux Girod, basée dans le Jura à Morez, a ouvert une nouvelle agence: Signaux Girod Ouest. Cette filiale est implantée, Allée des métiers, ZA des Grands Champs à la Crèche (79). Elle commercialise les mêmes produits et assure les mêmes services que la maison mère. Elle est immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Niort depuis le 3 juin 2002.

Suite à cette implantation, la société Signaux Girod propose de transférer ce marché à sa filiale Signaux Girod Ouest.

Il convient de constater par avenant le transfert de ce marché.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- d'approuver l'avenant n°2 de transfert au marché n°15/2001

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)